



SNUipp – FSU 93

Syndicat National Unitaire Instituteurs, Professeurs des écoles, P.E.G.C.
Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération – 93016 Bobigny cedex
Tél : 01.48.96.36.11 – Fax : 01.48.96.36.80 – Mail : snu93@snuipp.fr

Compte-rendu de la CAPD du 9/05/2017 (13h30 à 19h)

Mouvement 2017

4 065 collègues ont participé au mvt intra 2017.
A l'issue du mouvement initial, 2136 collègues ont obtenu une affectation, 1 185 collègues auront un poste lors du mouvement complémentaire.

11 cascades ont modifié l'affectation de 45 collègues, cascades dues à des erreurs de barème (non prise en compte de points supplémentaires, enfant, bonification...).

Bilan des postes qui restent vacants :
- **30 postes de direction** : 13 élém, 6 élém d'appli, 10 mat, 1 mat d'appli.
- **410 postes de remplacement** : 27 ZIL, 383 BD
- **16 postes de BD-ASH**
- **86 postes ULIS** (école, collègue, IME, ITEP ...)
- **43 postes option E** rattachés aux IEN
- **20 postes de psychologue scolaire**
Attention : pour les titulaires d'un M2 psycho, c'est l'année ou jamais !

[Lire l'article...](#)

Sur notre site : détail des postes vacants et déroulement du mvt compl :

[Lire l'article...](#)

Recours détachement

Concernant les recours pour détachement, les représentants du SNUipp-FSU 93 ne comprennent pas pourquoi ces recours n'ont pas été étudiés lors de cette CAPD contrairement aux années précédentes. Dans leur courrier, les collègues ont demandé la saisine de la CAPD mais le DASEN leur a déjà répondu. Même si le DASEN précise que son avis n'est que consultatif, il sait très bien que le ministère suit toujours son avis.
Les collègues sont maintenant contraints de faire un recours hiérarchique.

Recours disponibilité

18 collègues ont fait un recours suite à un refus de la DSDEN. 8 dossiers étaient portés par le SNUipp-FSU 93.

8 collègues ont toujours un refus de dispo, 5 ont obtenu un accord, 2 ont eu un temps partiel et 3 dossiers sont à revoir.

Le SNUipp-FSU 93 réclame la liste de tous les collègues ayant fait une demande avec les réponses apportées.

Recours temps partiel

11 dossiers de recours ont été étudiés en CAPD, dont 6 défendus par le SNUipp-FSU 93.
5 collègues ont obtenu gain de cause, 1 dossier est toujours refusé, 2 maintenus à 75% au lieu du 80%.

3 situations sont en attente de l'avis des assistantes sociales en particulier pour les demandes de 80% exceptionnelle. Pour les collègues cela devient le parcours du combattant.

Nos dénonçons la mauvaise volonté du DASEN, sous prétexte d'organisation du service, concernant ces demandes le plus souvent pour accompagner des enfants malades ou handicapés.

Là encore le SNUipp-FSU 93 réclame la liste de tous les collègues ayant fait une demande avec les quotités demandées et les réponses apportées.

Recours allègement de service

8 collègues ont effectué un recours suite à un refus d'allègement de service dont 6 dossiers portés par le SNUipp-FSU 93.
Seuls 3 collègues ont un dossier à revoir, 1 autre doit s'orienter vers un CLM fractionné et 4 se sont vus opposer un refus.

Nous n'acceptons pas les décisions du DASEN qui mettent en difficulté les collègues.

Les élus SNUipp-FSU 93 à la CAPD

5 titulaires - 5 suppléants :

Rachel SCHNEIDER, Caroline MARCHAND, Catherine DA SILVA, Emilie GARCIA, Brigitte POMMIER, Nathalie PANIER, Stéphanie FOUILHOX, Frédérique BLOT, Véronique SZCZEBARA, Stéphanie LIOTE.